

BULLETIN MUNICIPAL DE VERTAIZON

Votre journal
d'informations

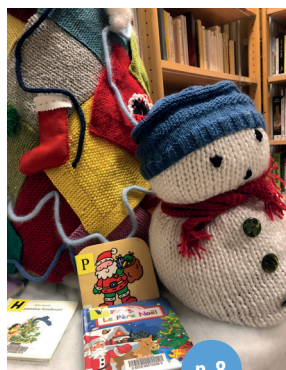
Juillet 2021

→ N°56



Travaux | Associations | Festivités | Vie de la commune

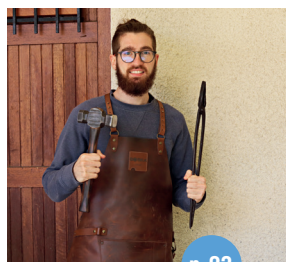
SOMMAIRE



p.8



p.16



p.23

DERNIÈRE MINUTE

Votre commune se dote d'une nouvelle application de communication gratuite, téléchargez la à l'aide des informations ci-contre et choisissez votre ville.

Le mot du maire	p.3
Budget	p.4 à 6
Tarifs communaux 2021/2022	p.7
Festivités	p. 8/9
Commémorations	p.10
Travaux	p.11 à 13
Les associations de Vertaizon	p.14
Subventions aux associations	p.15
Associations	p.16 à 22
Nouveaux commerces	p.23
Tribune libre	p.24/25
Environnement	p.26
État civil	p.27
Calendrier des manifestations	p.28

NOTRE COMMUNE A SON APPLICATION MOBILE !



- ✓ Actualités
- ✓ Agenda des manifestations
- ✓ Guide des démarches
- ✓ Comptes rendus des conseils
- ✓ Coordonnées de vos élus
- ✓ Services municipaux
- ✓ Météo
- ✓ Signalements
- ✓ Sondages
- ✓ Formulaire de contact
- ✓ Notifications push, SMS et mails

Téléchargeable
GRATUITEMENT !

TÉLÉCHARGEZ DÈS MAINTENANT !

ma Ville
connectée

Grâce à **MaVilleConnectée**, restez informés de toutes les **actualités de notre commune** en temps réel !

Soyez **alertés** et restez connectés grâce aux **notifications** et aux **SMS** !

Scannez le QR code ci-contre avec votre smartphone pour télécharger l'application.



DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 28 mai 2020, jour de notre prise de fonction, des événements sont venus perturber en profondeur nos habitudes au travers desquelles nous nous sentions invulnérables.

Pourtant, avec l'extension rapide, dangereuse et insidieuse du Coronavirus – COVID 19, nous vivons une période surréaliste et anxiogène.

Notre première année de mandat a été frappée par les effets de la crise sanitaire et tous ses impacts en matière de santé mais aussi économiques et sociaux.

Tout cela n'a pas empêché de faire avancer certains projets.

En matière d'économie d'énergie l'échange de toutes les fenêtres de la salle des fêtes se fera prochainement.

Une convention avec le SIEG pour la réfection totale en LED de l'éclairage public. Ce sont 325 000 euros répartis pour moitié entre le SIEG et la commune, sur 4 années.

Cette évolution énergétique générera une économie de 26 000 euros par an. L'amortissement est d'environ 6 ans. Cette économie pourra être supérieure, si nous décidons de couper l'éclairage à certaines heures de la nuit. Ce sujet est en cours de discussion et vous serez consulté pour donner votre avis sous forme d'enquête publique ou de sondage.

Dans la même optique, l'éclairage en LED du terrain de football, de la salle de basket, le déplacement des

poteaux sont programmés cette année.

Un autre projet d'envergure est à l'étude, en collaboration avec un cabinet d'architecte, pour l'agrandissement et l'isolation du complexe sportif. Avec l'assistance de l'ADUHME, nous avons entamé une réflexion sur l'intégration d'une chaufferie biomasse à la salle des sports.

L'étude du schéma d'assainissement est en cours. Le résultat de celle-ci fixera les priorités en commençant par Chignat. Ce chantier se fera sur plusieurs années et représentera une dépense très importante pour la commune.

La crise sanitaire a mis en évidence le caractère indispensable du numérique au service de l'enseignement. Elle a aussi accentué les écarts significatifs dans l'accès aux ressources numériques, générateurs d'iniquités éducatives. Les subventions de l'état (70%), nous ont permis de fournir à l'école élémentaire pour 27 000 euros d'équipements numériques.

Pour nos jeunes, le City Park est mis à leur disposition depuis quelques semaines, seule ombre à ce tableau, le non-respect de ce lieu de rencontre et l'apparition d'incivilités de toutes sortes (déchets alimentaires, canettes, bouteilles de bière, gazon synthétique brûlé avec des cigarettes), il n'y a pas d'école pour une bonne éducation.

Ceci étant il nous est apparu

opportun de placer des caméras. Ce sera chose faite prochainement.

Les prédictions pessimistes de quelques scientifiques laissent craindre une quatrième vague. Le retour progressif à la normale pourrait être dangereux si le relâchement est trop important.

La vaccination de tous les adultes de plus de 18 ans devrait permettre d'atteindre l'immunité collective face au coronavirus. Grâce à cette immunité, nous espérons pouvoir retrouver au fur et à mesure une vie « normale » tout en continuant à respecter les gestes barrières.

Prenons soins de nous et de nos proches. Restons prudents

Votre maire

• **Jean-Jacques CAVALIERE**



BUDGET

L'exercice comptable 2020 donne un résultat excédentaire en fonctionnement et en investissement au 31 décembre 2020.

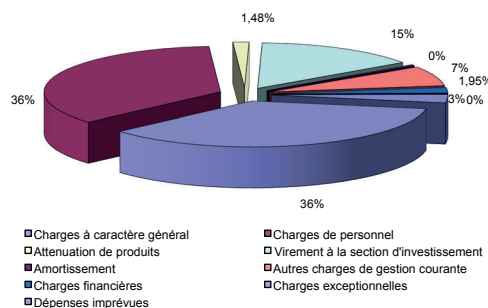
Ce résultat est positif pour le budget 2021, la municipalité souhaite conserver la somme restante afin de faire face aux travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales programmés dans le schéma du zonage d'assainissement de la commune réalisé par la société SAFAGE.

Présentation du budget général 2021

La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 3 412 396.83€, avec une reprise du résultat 2020 de 265 548.83€

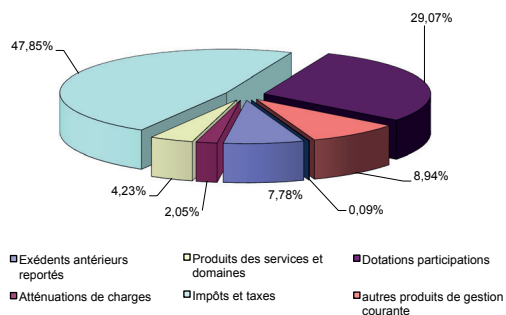
Répartition des dépenses de fonctionnement



Charges à caractère général	1 217 390,00 €	35,68 %
Charges de personnel	1 211 115,00 €	35,49 %
Atténuations de produits	50 448,00 €	1,48 %
Virement à la section d'investissement	509 710,87 €	14,94 %
Amortissement	13 030,98 €	0,38 %
Autres charges de gestion courante	239 941,51 €	7,03 %
Charges financières	66 567,00 €	1,95 %
Charges exceptionnelles	4 193,47 €	0,12 %
Dépenses imprévues	100 000,00 €	2,93 %
Total des dépenses de fonctionnement	3 412 396,83 €	100,00 %

BUDGET

Répartition des recettes de fonctionnement



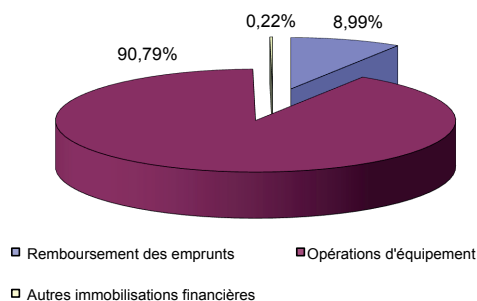
Excédents antérieurs reportés	265 548,83 €	7,78 %
Atténuations de charges	70 000,00 €	2,05 %
Produits des services et domaines	144 190,00 €	4,23 %
Impôts et taxes	1 632 717,00 €	47,85 %
Dotations participations	992 036,00 €	29,07 %
Autres produits de gestion courante	304 902,00 €	8,94 %
Produits exceptionnels	3 003,00 €	0,09 %
Total	3 412 396,83 €	100 %

Budget d'investissement 2021

Répartition des dépenses d'investissement

La section d'investissement :

La section d'Investissement s'équilibre à hauteur de 2 026 181,54€, avec une reprise du résultat 2020 en excédent de 776 322,69€



Remboursement des emprunts	182 177,75 €	8,99%
Opérations d'équipement	1 839 527,78 €	90,79%
Autres immobilisations financières	4 476,01 €	0,22%
Total des dépenses d'investissement	2 026 181,54 €	100,00%

BUDGET

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021

Changement de l'éclairage public en LED
Terrain de foot, déplacement de 2 pilonnes et passage en LED
Eclairage salle de basket passage en LED
Radar pédagogique avenue Jean Moulin
Chicanes avenue de la gare
Sécurisation devant l'école pour la dépose des enfants
Déplacement et mise aux normes du passage piéton sortie du lotissement de la Rousille

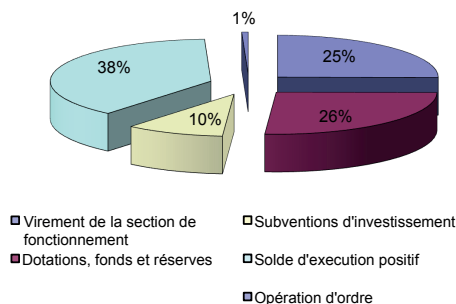
Aménagement d'espace public

Aménagement d'un terrain multisports (subventionné à 70%)
Sécurisation parc Delaire
Aménagement cimetière

Bâtiments

Remplacement des fenêtres de la salle des fêtes (subventionné à 70%)
Un projet est en cours en collaboration avec les organismes territoriaux pour le remplacement des chaudières (école et salle de sports).

Répartition des recettes d'investissement



Virement de la section de fonctionnement	509 710,87 €	25,16%
Dotations, fonds et réserves	526 551,00 €	25,99%
Subventions d'investissement	200 566,00 €	9,90%
Solde d'exécution positif	776 322,69 €	38,31%
Opération d'ordre	13 030,98 €	0,64%
Total des recettes d'investissement	2 026 181,54 €	100,00%



LES EMPRUNTS

Les emprunts de la collectivité sont actuellement au nombre de six :

N°	Investissements	Montant initial	Fin de remboursement
1	Travaux 2007	700 000.00€	2026
2	Groupe scolaire 1 ^{er} T	807 210.77€	2029
3	Groupe scolaire 2 ^{ème} T	840 588.14€	2038
4	Aménagement ALSH	500 000.00€	2038
5	Autres projets	500 000.00€	2038
6	Aménagement ALSH	69 911.00€	2024

La dette de la commune s'élève actuellement au 31 décembre 2020 à 2 475 168.00€ en capital.

TARIFS COMMUNAUX 2021/2022

LOCATION SALLE COMMUNALE DE CHIGNAT

- Associations du territoire de Billom Communauté	gratuit
- Associations hors du territoire de Billom Communauté	165.00 €
- Particuliers de Vertaizon	165.00 €
- Particuliers non vertaizonnais	315.00 €
- Cautions	900.00 € et 250.00 € (ménage)
- Employés	115.00 €

LOCATION SALLE DES FÊTES

- Associations du territoire de Billom Communauté	gratuit
- Associations hors du territoire de Billom Communauté	225.00 €
- Particuliers de Vertaizon	275.00 €
- Particuliers non vertaizonnais	425.00 €
- Cautions	1 200.00 € et 250.00 € (ménage)
- Employés	125.00 €

CONCESSIONS CIMETIÈRE

- 30 ans - 2,70 m ²	210.00 €
- 30 ans - 5,40 m ²	410.00 €
- Columbarium - 30 ans	210.00 €
- Columbarium - 15 ans	95.00 €
- Plaque sur stèle pour le jardin du souvenir	50.00 €
- Cave-urne	420.00 €

PHOTOCOPIES : - N&B : 0,20 €/pA4 - Couleurs : 0.40 €/pA4 - Fax : 0.20 €/pA4

RESTAURANT SCOLAIRE

- Personnel communal	4.45 €
- Élèves de la commune	3.65 €
- Élèves hors commune	4.95 €
- Élèves de l'école de Seychalles	4.95 €
- Autres personnels (professeurs des écoles de Vertaizon, élus communaux et intercommunaux, agents de Billom Communauté, adultes et salariés de l'A.L.S.H.)	5.65 €

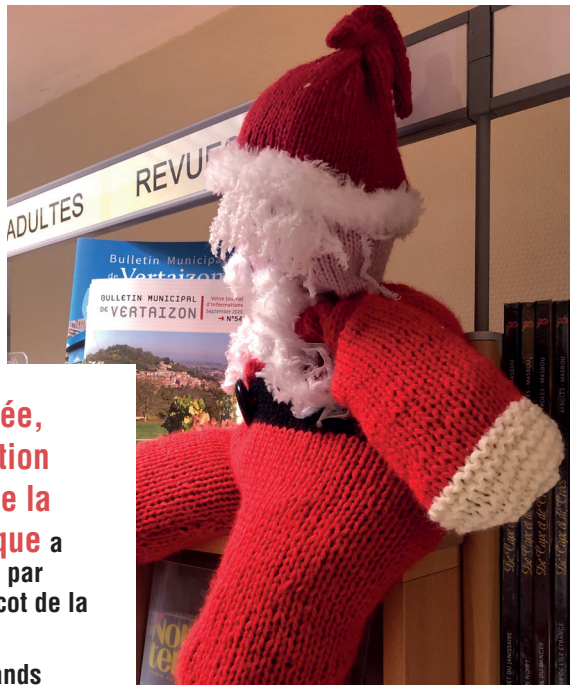
FESTIVITÉS



Cette année, la décoration de Noël de la bibliothèque a été réalisée par L'atelier Tricot de la Commune.

Petits et grands ont pu admirer les réalisations des tricoteuses confirmées et en devenir.

Merci pour ce joli travail et félicitations.



FESTIVITÉS

Un grand merci à la dizaine de maisons qui a participé au concours d'illuminations de Noël organisé par la mairie. Les lauréats se sont vu remettre des bons d'achats valables chez les commerçants de Vertaizon.

1^{er} prix, M. RUIZ,
remporte un bon d'achat de 60€



2^e ex-aequo,
M. GUYOT Xavier,
M. SAINT JOANIS Dominique
et M. DERICKE Dominique

COMMÉMORATIONS 2021

Malgré la crise sanitaire, les 3 premières cérémonies de l'année ont pu se dérouler, mais en format restreint, présidées par Jean-Jacques CAVALIERE (Maire), assisté de quelques adjoints et autres élus, et en présence des autorités locales (Gendarmes et Pompiers) conjointement avec les anciens combattants, et accompagnées de l'harmonie municipale composée de seulement trois musiciens pour respecter le protocole, et ce à la demande du Préfet.



19 mars 2021 -
Commémoration
du cessez-le-feu en Algérie
du 19 mars 1962



25 avril 2021 – Journée nationale du
Souvenir des Victimes et des Héros de la
Déportation



8 mai 2021
Commémoration du 08/05/1945



TRAVAUX



Un terrain multisport est disponible depuis mi-mai sur l'emplacement des anciens terrains de tennis.

Il est accessible à tous.

Il permet la pratique du football, du basketball et du handball. Un filet sera mis à disposition des associations pour la pratique du badminton et du volleyball.

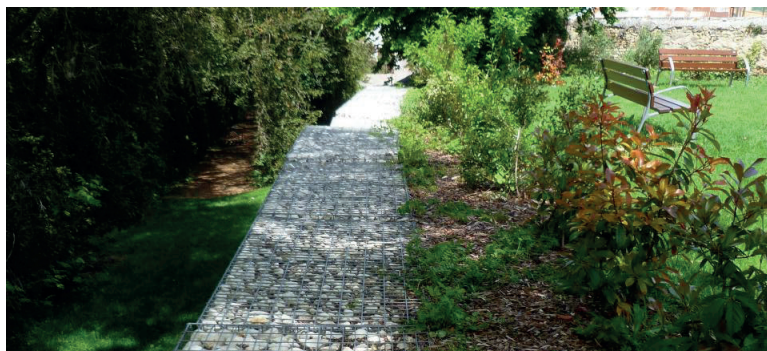
A vous d'en faire le meilleur usage possible afin que l'utilisation soit agréable pour tous en veillant à respecter la propreté et le voisinage.

SQUARE RUE LOUIS AUREL



Réalisé en 2019, ce square n'est pas encore ouvert au public pour raison d'insécurité. En effet les gabions dont la hauteur va de 0,60 m à 1,90 m ne possèdent pas de barrières de protection. Plusieurs fissures et des trous apparaissent sur deux murs qui risquent de s'agrandir et finir de s'écrouler. Un agrès a été enlevé du portique. Un arrêté est affiché à l'entrée et malgré tout il est régulièrement fréquenté. La mairie dégage toutes responsabilités en cas d'accidents.

Le muret longeant la rue Louis Aurel est en cours de réfection.



TRAVAUX



Aménagement Avenue des Acacias au niveau des écoles.



Sécurisation
du passage piéton
Avenue des Acacias.



Mise en place de chicanes
Avenue de la gare afin
de réduire la vitesse des
véhicules et de créer des
places de stationnement.



Quelques acacias ont été arrachés sur l'avenue du même nom, ceux-ci ayant été plantés dans les années 1950 arrivaient en fin de vie, la durée de vie moyenne étant de 60 ans. Ils seront remplacés à l'automne prochain.



TRAVAUX

TRAVAUX EN PRÉVISIONS • TERRAIN DE FOOT ET SALLE DE SPORT



Réfection éclairage terrain de foot afin de répondre aux normes du niveau régional. Passage en éclairage LED, plus économique. Les mâts d'éclairage côté est vont également être déplacés à l'extérieur de l'enceinte de jeu pour des raisons de sécurité.



Réfection éclairage salle de sport. Passage en éclairage LED.

JARDIN DU SOUVENIR



La municipalité, dans son souhait de vouloir améliorer le cadre de vie de ses habitants, et à l'initiative de M^{me} Genty Stéphanie, a engagé une réflexion et une collaboration avec les services techniques ainsi que tous les membres de la commission afin de mener à bien les travaux pour un embellissement du jardin du souvenir.

Une dizaine de cavurnes ainsi qu'un colombarium ont ainsi pu y être intégrés.

La végétalisation qui se compose d'un assortiment de



graminées jouant sur la diversité des formes, hauteurs et couleurs est mise en valeur par la pose d'un bois brut habillant le mur. Ce dernier se fera partiellement recouvrir de plantes grimpantes.

Ce projet a été pensé pour que dans le temps, il prenne toute sa dimension qui se fera au fil des saisons afin de pouvoir accueillir dignement et dans un cadre apaisant, les familles souhaitant se recueillir auprès de leurs défunts.

ASSOCIATIONS DE VERTAIZON



NOM ASSOCIATION	Président	Nom - Prénom	E-mail
ACAP La Galipote	Président	TERENOIR Jean-Michel	acap-lagalipote@laposte.net
ACPG Déportés CATM	Président	GERMOT Paul	andre.chambriard63@gmail.com
ACVE	Président	BIÉ Paul	bie.annick@neuf.fr
AIDER (SIASD)	Présidente	ROUGIER Monique	ass.aider@orange.fr
	Direction	RODRIGUEZ Dominique	
		TOURETTE Stéphanie	
AMAP BIO	Président	CIZERON Lionel	amap.chignat@gmail.com
AMIC'ADOS	Animateur	PITAUTL Wiliam	amicados@hotmail.fr
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Président	CRESSEIN Patrick	vertaizon@sdis63.fr
			p.cressein@gmail.com
	Cheffe de centre	FOURNET-FAYARD Albine	
	Adjoint de centre	DO NASCIMENTO Claude	claudede-nascimento@bbox.fr
AMICALE LAIQUE	Présidente	FOURNET Marie-Ange	
AMICALE LOUIS ARAGON	Président	CHARPILLE Cyril	cyril.isabelle@yahoo.fr
AMIS DU JAURON	Président	Jean MILLE	jeanmille@orange.fr
AMITIE ET JOIE DE VIVRE	Président	VEY Maurice	mauricevey@aol.com
ARMURE	Président	CAZALBOU Bernard	bersim.care@orange.fr
ASEV SIT	Président	FOURNIOUX Lionel	lionel.fournioux@wanadoo.fr
CHASSE La Perdrix	Président	RENARD Cédric	cedricrenard1977@gmail.com
BASKET BALL CLUB		Jean-Claude DILDARIAN	jcdildarian@gmail.com
DON DU SANG	Président	DELAIRE Paul	delaire.paul@orange.fr
ESPRIT CREATIF	Présidente	GILBERT Dominique	dom.g6312@gmail.com
			esprit.creatif63@gmail.com
FOIRE DE CHIGNAT	Président	SAVOCA Pierre	psa@4m-europe.com
	Vice-président	MALTERRE Alain	malterre.alain@wanadoo.fr
	Trésorière	SOU-AH-Y Catherine	c.say@laposte.net
FOOTBALL CLUB	Président	AGAOUA Hocine	hocine.agaoua@orange.fr
			hocine.agaoua@sba63.fr
			anaceline@free.fr
	Secrétaire	CHARPENTIER Céline	
GYM CLUB VERTAIZON	Présidente	EULALIE Nicole	nicole.eulalie@orange.fr
HARMONIE Les enfants de Vertaizon	Présidente	GARACHON Hélène	helenegarachon@gmail.com
			alexandra.agay@sfr.fr
			sandrine.madeore@aliceadsl.fr
		GERMOT Frédéric	frederic.germot@gmail.com
KICK CLUB Vertaizon	Président	PASTOREK Christophe	kickclubvertaizon@orange.fr
PETANQUE	Président	CHABRILLAT Jean-Luc	pascalpigeat@free.fr
			jeanluc.chabrilat@gmail.com
UPV Union des Professionnels de Vertaizon	Présidente	NORBERTO Blandine	union.pros.vertaizon@gmail.com

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



Nous continuons à mettre en avant nos associations, en leur proposant de participer à la vie de la commune lors des différentes manifestations communales, en leur offrant une place sur le marché pour ceux qui le souhaitent.

Le samedi 11 septembre à la salle des fêtes, se déroulera le Forum des Associations. Ce sera l'occasion de vous faire découvrir la vie associative de la commune.

Nous avons augmenté pour cette année le budget des subventions aux associations de 14%

Voici le détail des **22.000 €** attribués aux associations pour l'année 2021 :

ACPG (anciens combattants)	200 €
ASEV-SIT	2 400 €
Gym club	150 €
Basket	4 000 €
Amicale laïque	4 100 €
AIDER (SIAD Lezoux)	500 €
Amitié et joie de vivre	250 €
Donneur de sang	400 €
Foot	4 000 €
Pétanque	200 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Vertaizon	500 €
Société de chasse	200 €
Société de musique	3 700 €
ACVE (collectionneurs)	400 €
Amis du Jauron	300 €
Amicale Louis Aragon	500 €
Esprit créatif	200 €

ASSOCIATIONS



FOIRE DE CHIGNAT

Suite à l'assemblée générale de la foire de Chignat qui s'est tenue le 13 février 2021, présentation du nouveau bureau élu à l'unanimité :

<i>Président</i>	Pierre SAVOCA
<i>Vice-président</i>	Alain MALTERRE
<i>Trésorière</i>	Catherine SOU-AH-Y
<i>Trésorier adjoint</i>	Alfred COUTO
<i>Secrétaire</i>	Philippe LAYBROS
<i>Secrétaire adjointe</i>	Denise JOUVE

C'est avec honneur, et pas sans une certaine fierté, que j'assumerai pour la première fois la présidence de la Foire la plus ancienne d'Auvergne, notre Foire de Chignat.

La continuité de la Foire a été quelque peu remise en cause ces dernières années.

Mais à l'image et en l'honneur de Monsieur Jean-Paul PRULIERE, et son successeur Monsieur Alain MALTERRE, notre souhait est de pérenniser avec fraîcheur l'existence de la Foire et de partager à nouveau son ambiance chaleureuse et familiale.

Toute l'équipe est à pied d'œuvre pour que la Foire de Chignat ait lieu, si les conditions sanitaires le permettent, le samedi 04 septembre 2021.

*Pierre SAVOCA,
Président de la Foire de Chignat*



LE FOOTBALL CLUB DE VERTAIZON

LE FCV, UN CLUB POUR TOUS ET OUVERT À TOUS.

Fondé il y a plus de 40 ans, nous sommes représentés dans toutes les catégories d'âges.

Le Football Club du Canton de Vertaizon accueille aussi bien les garçons que les filles au sein de ses différentes équipes.

Dès 4 ans (année 2017) la section Baby Soccer permettra à vos enfants de s'essayer à la pratique du Football. Des séances d'une heure maximum seront organisées afin de développer leur motricité, leur attention et leur inculquer les règles de base ainsi que les valeurs d'un sport collectif.

L'ensemble des catégories jeunes, nos deux équipes seniors et notre équipe vétérans représente environ 180 licenciés. A ce jour, plus de 90 % de notre effectif est issu du territoire de la commune. Notre club est un acteur majeur dans la vie associative de notre village depuis de nombreuses années.



Il permet aux habitants de se retrouver sur nos différents stades chaque week-end, de septembre à juin,

Nous organisons avec le soutien de la mairie, tout au long de l'année, des manifestations (loto, repas, tournois, etc.) afin de vous retrouver et passer ensemble des moments festifs. Bien sûr avec toutes les précautions requises en cas de récurrence ou de prolongation de la crise sanitaire.

Pour continuer à avancer, promouvoir, développer et pérenniser le club, nous recherchons toujours des bénévoles pour nous accompagner, aussi bien dans la partie sportive, que matérielle et administrative, sans oublier l'arbitrage.

Si tu es intéressé par la pratique du football, le FCV est prêt à t'accueillir quel que soit ton âge.



N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous suivre sur notre nouveau site web en construction : <https://gameofdrone63910.jimdofree.com/>

F.C. VERTAIZON
recrutement éducateurs et/ou éducatrices
pour la
Saison 2021-2022

Toi aussi viens nous rejoindre !

Dans le cadre de son développement et de sa structuration, le Football Club Vertaizon est à la recherche :

- d'éducateurs ou éducatrices principaux et adjoints,
- de dirigeant(e)s, accompagnateurs pour compléter ses équipes.

Éducatrice ou éducateur débutant(e) ou chevronné(e), parent accompagnateur, passionné(e) qui désire s'investir dans la vie associative. Chacun d'entre vous peut trouver sa place et participer activement à notre projet.

Toutes les portes vous sont ouvertes sur l'ensemble des catégories jeunes masculins et féminines.

Vous êtes intéressé(e)s ?

Contactez nous par mail à footballclub.vertaizon@gmail.com
téléphone : au 06 73 51 35 86 ou 06 18 91 07 14
pour toutes demandes d'informations complémentaires

Deux terrains en centre bourg avec parkings visiteurs & joueurs
Un terrain - entente avec BOUZEL
Ecoles de foot de 6 à 18 ans - Baby foot dès 5 ans
Encadrement et matériels professionnels

F.C. VERTAIZON
recrute
Saison 2021-2022

Toi aussi viens nous rejoindre !

Équipe U6-U7 de 2015 à 2016 (dès 5 ans)	Équipe U8-U9 de 2013 à 2014
Équipe U10-U11 de 2011 à 2012	Équipe U12-U13 de 2009 à 2010
Équipe U14-U15 de 2007 à 2008	Équipe U16 à U18 de 2004 à 2006
Séniors 1 & 2	Vétérans Cyris - 07 57 35 84 09 Yannick - 06 75 23 10 74

Deux terrains en centre bourg avec parkings visiteurs & joueurs
Un terrain - entente avec BOUZEL
Ecoles de foot de 6 à 18 ans - Baby foot dès 5 ans

Contact :
✉ HENRI AGAÏA - 06 73 51 35 86
✉ Julien MARCHADIER - 06 18 91 07 14
✉ Clément BERAUD - 06 66 35 23 61
footballclub.vertaizon@gmail.com



PROJETS SPORTIFS POUR LA RENTRÉE 2021 EN LIEN AVEC L'ÉCOLE DE VERTAIZON

1. Projet de développement des activités physiques et sportives en milieu scolaire et périscolaire

Dans le temps scolaire

Début février, le Ministère de l'Education Nationale a lancé le Plan « 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école » ; le Ministère de la Santé préconise dès lors que les enfants doivent bouger plus, question de santé et ce, dès la petite section.

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la Commune de VERTAIZON, nous avons alors proposé de conventionner avec la mairie pour mettre à disposition nos éducateurs titulaires du BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) pour animer des séances d'éducation physique et sportive en classe primaire du cycle 2 (CP-CE1-CE2) et du cycle 3 (CM1-CM2), voire en classe maternelle.

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Les TAP sont gérés par le Centre de loisirs et proposent diverses activités dont une sportive confiée à l'US Chauriat-Vertaizon, toujours dans le cadre d'une convention avec la mairie. Axel intervient deux fois par semaine et permet de faire découvrir différents sports aux enfants.

2. Projet de création d'une section sportive basket

L'US Chauriat Vertaizon a souhaité créer dès la rentrée scolaire 2021 une section sportive basket à Vertaizon (et à Chauriat) ouverte aux licenciés ou non licenciés, des catégories U9 à U11 (soit CE et CM), à raison de deux séances de 1 h 30 par semaine sous la forme de volontariat après le temps scolaire. Les jours et créneaux horaires seront définis en concertation avec le Centre de Loisirs afin de ne pas interférer avec l'organisation des TAP.

Les non licenciés se verront offrir par le club une licence FFBB dite « contact » à des fins d'assurance, toutefois cette licence ne permettra pas de participer aux compétitions fédérales.



Cette section sportive basket sera uniquement à la charge du club tant sportivement que financièrement.

ASEV-SIT - VERTAIZON

Après ces 2 années d'inactivité due à la pandémie, il nous semble apercevoir enfin le bout du tunnel. Nous espérons que cette embellie sera pérenne et que nous pourrions retrouver nos activités habituelles.

Pendant cette période très calme, l'association a elle aussi fait du « télétravail » : Si les journées bénévoles et les manifestations ont dû être annulées, certains projets ont toutefois avancé.

- Projet Braille et Culture

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet « Massif Central au bout des doigts ». Elle a pour but de faciliter la visite du site de l'ancienne église aux personnes en situation de handicap visuel, auditif ou mental. Plusieurs sources de documentations seront à leur disposition.

- l'Audiodescription. Grâce à un QR code à scanner sur des panneaux présents sur le site, des informations pourront être téléchargées sur le téléphone portable ou la tablette et la visite sera donc commentée en direct.

- Description « Facile à Lire et à Comprendre », destinée à des personnes en situation de handicap mental.

- Vidéo en langue des signes, à télécharger sur micro ordinateur, téléphone portable, ou tablette.

- Panneaux en relief et couleurs contrastées destinés aux personnes non ou mal voyantes.

Le montant du projet s'élève à 12 965 €. 53% sont financés par l'état et la région, 23% par Billom Communauté et 24%

par la commune. L'association financera la fourniture et la pose des supports sur le site.

Nous remercions la commune pour sa forte implication permettant au projet d'aboutir.

-Bulletin « Si Vertaizon m'était conté ».

Un nouveau bulletin est en cours de publication. Il porte principalement sur l'histoire de l'ADAPEI à Vertaizon.

JOURNEES BÉNÉVOLES

Nous attendons tous avec impatience les prochaines journées bénévoles qui se dérouleront sur le site de l'ancienne église les samedis 18 septembre et 16 octobre, à condition, bien sûr, que les conditions sanitaires le permettent. Tous les Vertaizonnais, passionnés de patrimoine, ou soucieux de la sauvegarde du site de l'ancienne église, sont conviés. Ce sont des moments sympathiques de partage, d'échange et de convivialité.

A très bientôt

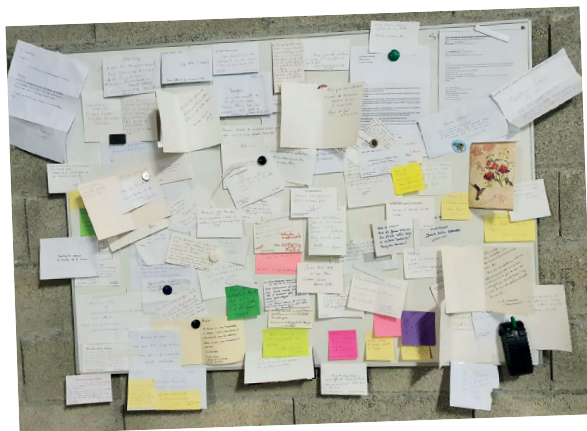


Vous pouvez également suivre l'actualité de l'association, ou télécharger les bulletins « Si Vertaizon m'était conté... » sur :

www.patrimoine-vertaizon.org

Les sapeurs-pompiers de Vertaizon

Les sapeurs-pompiers de Vertaizon vous remercient pour vos nombreux dons, mots d'amitié et de soutien en cette période particulière. En espérant que la prochaine tournée de calendriers puisse se dérouler normalement, nous vous souhaitons une belle année.





ÉCOLE DE MUSIQUE DE BILLOM COMMUNAUTÉ

**C'EST UN LIEU D'ÉCHANGE,
DE DÉCOUVERTE ET DE PRATIQUE
DE LA MUSIQUE OUVERT À TOUS,
ADULTES ET ENFANTS
À PARTIR DE 4 ANS**

- **Date de reprise des cours** : semaine du 13 septembre.
- **Lieux de cours** : A Vertaizon, salle de l'harmonie (sous la salle des fêtes) ; à Chignat, salle communale (14 av Léon Blum, face à la gare SNCF).
- **Enseignements individuels** : Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, tuba, trombone, violon, guitare classique et électrique, guitare basse, accordéon, piano, percussions (batterie, xylophone, tambour...).

De nombreuses pratiques collectives sont aussi proposées et notamment à Vertaizon : Ateliers de percussions et musiques actuelles, orchestre à vents junior.

Pour les plus petits (4-6 ans), les Ateliers collectifs d'Éveil Musical sont une sensibilisation et une découverte du monde des sons.

Deux groupes d'âges sont proposés à Chignat le mardi : de 17H15 à 18H00 et de 18H00 à 18H45.

L'école de musique à l'heure du numérique...

C'est la création d'un atelier de Musique Assistée par Ordinateur (MAO)

Il est destiné aux adolescents (à partir de 13 ans) et aux adultes.

Découverte et utilisation des outils informatiques spécifiques (carte son, logiciels, instruments virtuels...), création de séquences, boucles, enregistrement...

Les élèves créent leur propre musique selon leurs envies.

L'atelier est ouvert à tous quel que soit le niveau informatique ou musical ; des groupes de 3 à 6 élèves seront ainsi constitués.



fête des Pitchouns du Jauron 21 juin 2019

- **Les cours sont programmés le jeudi soir à l'école de musique de Billom.**

Permanences d'informations et d'inscriptions pour les nouveaux élèves :

- Samedi 04 septembre de 14H00-17H00 à Billom à l'école de musique au 1 rue Dischamps.
- Mardi 07 septembre 17H30-19H30 à Vertaizon (sous la salle des fêtes).



Pour plus d'informations :

École de musique : 06 72 23 85 89

Mél : frederic.germot@billomcommunauté.fr

Internet : www.billomcommunaute.fr

ORCHESTRE HARMONIE ENFANTS DE VERTAIZON

Après plusieurs mois d'interruption, les musiciens de l'OHEV ont répété à nouveau à partir du mois de mai un nouveau répertoire de Banda afin d'assurer les animations de plein air et ce, principalement sur la commune de Vertaizon pour la fête de la musique et les festivités du 13 et 14 juillet.

La saison 2021-2022 s'annonce d'ores et déjà fort remplie avec de nombreux projets à la clé, à commencer par le projet « World-Jazz » porté par le Service Culture de Billom Communauté.

Initialement programmé sur 2019-2020, deux concerts seront donnés à St-Dier-d'Auvergne et à Billom. Ce projet original est d'abord un travail de création confié à Eric Pigeon (saxophoniste, compositeur, arrangeur) et Richard Poher (pianiste, didjéridiste, compositeur, arrangeur...). Il regroupe les musiciens de l'OHEV et du Cercle Musical de St-Dier.

Les 45 musiciens de l'orchestre prépareront aussi le concert tant attendu de Ste-Cécile à Vertaizon qui sera programmé en juin 2022. Cette année la chorale de Beauregard-l'Évêque « Au Chœur des chants » dirigée par Karine Rodriguez nous honorera de sa présence.

Vous êtes musiciens, musiciennes : clarinetiste, saxophoniste, flûtiste, trompettiste, tromboniste, tubiste, corniste ou percussionniste.

N'attendez plus... Rejoignez l'orchestre d'harmonie !



Répétitions le mardi soir à partir de 20H00
Contact : www.ohev.fr



**Orchestre Harmonie
Enfants de Vertaizon**



AMAP BIO DE CHIGNAT

Vous désirez manger des produits de saison, issus de l'agriculture biologique et soutenir des producteurs locaux ?

**C'EST SIMPLE ! VENEZ DÉCOUVRIR
L'AMAP BIO DE CHIGNAT.**

Notre association, créée en 2010, regroupe quelques dizaines d'adhérents et un panel d'une dizaine de producteurs qui se retrouvent en toute simplicité

Les mercredis entre 18h et 19h30 à la maison communale en face de la gare de Chignat/Vertaizon

Vous pourrez vous procurer régulièrement des produits divers tels que des légumes, du pain, des pâtes sèches et fraîches, de la viande de bœuf, de veau, de l'agneau, du poulet et du porc, du poisson, des laitages et fromages de chèvre, du miel, des biscuits et autres gourmandises.

De manière plus ponctuelle, nous vous proposons de la bière, du vin, du cidre, des pommes...

En venant à notre rencontre, vous pourrez vous faire une idée du fonctionnement, découvrir et échanger avec les producteurs et si vous êtes convaincus, vous pourrez nous rejoindre et adhérer pour la modique somme de 5 euros par an qui nous permet de proposer des moments conviviaux tels que le « vin chaud » à l'approche des fêtes de Noël et un barbecue au mois de juin à l'occasion de l'assemblée générale.

En attendant, vous pouvez consulter notre site sur
<https://amapbiochignat.jimdofree.com/>

ou nous contacter par mail : amap.chignat@gmail.com

Au plaisir de vous voir bientôt !

Les membres du bureau.



Pour le Puy de Mur, ARMURE

L'association ARMURE (Association de Résistance à l'exploitation du puy de MUR et de ses environs) a été créée à Vertaizon en 1997 autour de Marc Gachon et Robert Robin de Vertaizon et d'Alain de Goër de Mezel, pour s'opposer à l'ouverture d'une très grande carrière d'exploitation de roches massives sur le plateau du puy de Mur.

Après plus de vingt années de mobilisations citoyennes et de combats juridiques, ce projet a définitivement été condamné par le Conseil d'Etat par une décision de mars 2017.

Cependant, son action n'est toujours pas éteinte, car le sommet du puy comprend un oppidum et une motte castrale inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, que l'association souhaite voir classés « *monument historique* » par la Direction des Affaires Culturelles (DRAC). Cette option a déjà été validée depuis 2015 par la commission nationale des monuments historiques- L'association se bat maintenant pour l'obtention de ce titre qui offrira, outre une reconnaissance historique pour Vertaizon et Mur s/Allier, une véritable protection contre des projets destructeurs.

Par ailleurs, ARMURE est adhérente de la fédération FNE 63, membre de France Nature Environnement (FNE) ; fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. FNE est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 57 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. – Rappelons que FNE a mis en place un programme de surveillance de l'Environnement (<https://sentinellesdelanature.fr>) qui permet à chacun de signaler des dégradations apportées à l'environnement (ou des actions en sa faveur)...

L'action de défense patrimoniale d'ARMURE concerne tous les résidents et les communes autour du puy de Mur ; on peut y adhérer pour une cotisation annuelle minimale de 12€.

Les vertaizonnais.es membres du bureau sont Annie Yakovenko, secrétaire adjointe, Robert Tartarin, membre, Robert Robin président d'honneur.

*Bernard Cazalbou,
président – mai 2021 -*

Amitié et Joie de Vivre

A cause de la crise sanitaire, le programme établi en début d'année n'a pu se faire, des activités ont été annulées.

Aucun adhérent ne s'est retrouvé pour les jeux de cartes ou autres les jeudis à la salle du club.

Le président et quelques membres du conseil d'administration ont fait des visites ou ont téléphoné aux personnes seules pour prendre de leurs nouvelles le plus régulièrement possible.

Souhaitons que la vie puisse reprendre comme avant, pour cela en attendant prenez soin de vous.



A très vite et gardons le moral.

Esprit Créatif

Comme toutes les associations Esprit créatif est en sommeil !

Mais elle espère bien se réveiller au mois de septembre et pouvoir accueillir les tricoteuses et également organiser le salon Créations et nouveautés les 7 et 8 novembre à la salle des fêtes !

De nombreux créateurs et créatrices sont déjà prêts !



**Pour tout renseignement contactez
Dominique au 06 71 08 71 78**

NOUVEAUX COMMERCES



Mathis Brun, 26 ans, est forgeron coutelier autodidacte installé à Vertaizon. Passionné de couteaux depuis toujours, il connaît bien les couteaux car il est aussi cuisinier professionnel.

Il s'inspire des techniques de forge japonaise pour faire ses couteaux. Il forge avec le marteau et l'enclume, avec des aciers et des bois de qualité, il fait toutes sortes de couteaux, bushcraft, cuisine,

chasse ...

Vous pouvez retrouver ses créations sur laforgeduronin.com

A retrouver sur youtube, instagram et facebook (laforgeduronin)



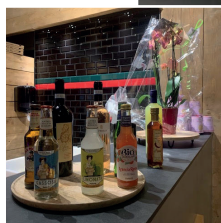
N'hésitez pas à le contacter, il propose également des commandes sur mesure : brun.mathis@orange.fr - 06 67 33 34 63

Pizza Maestro Chignat, filiale du Groupe MAESTRO, installée à Chignat depuis le 03 février 2021, compte aujourd'hui une quarantaine de collaborateurs.

L'ouverture de notre pizzeria est un choix audacieux, en pleine crise sanitaire pendant laquelle beaucoup d'enseignes de la restauration ont malheureusement souffert.

Notre savoir-faire de plusieurs années dans la préparation de nos pâtes à pizzas, la fraîcheur de nos garnitures, nos fromages et charcuteries issues directement d'Italie, ainsi que des propositions de pizzas du moment originales et très savoureuses ont su séduire notre clientèle.

Nous sommes très fiers de notre succès made in Vertaizon, qui ne cesse de croître, sur la commune et les communes avoisinantes, et continuons de travailler pour vous satisfaire encore davantage et vous fidéliser.



Chers concitoyens,

Le premier semestre de l'année 2021 a été riche en événements et en rebondissements.

Tout d'abord, deux conseillers municipaux (Nathalie DOS SANTOS et Mario VALENTE) de la majorité ont quitté le groupe pour siéger en qualité de conseillers indépendants.

Ensuite, le 25 mars 2021 le conseil municipal a voté le budget primitif 2021 en l'absence des conseillers de l'opposition et des indépendants. Ces derniers ont jugé que toutes les conditions de sécurité sanitaire n'étaient pas réunies. Nous avons demandé le report afin de pouvoir échanger et émettre des idées mais le Maire n'a pas souhaité répondre favorablement à notre requête, ni même tenir ce conseil sous une autre modalité tel qu'en visio conférence, comme tant de communes et d'institutions l'ont mis en œuvre pendant cette crise sanitaire. Cela met en lumière, que l'équipe municipale majoritaire ne souhaite pas nous faire participer à la vie de notre commune.

Ce budget est intemporel. Il ne tire aucun enseignement de la terrible période que nous traversons et balbutie sa transition écologique. Par exemple, il est prévu le changement de la chaudière (à gaz ou fioul ?) de la salle des sports par une chaudière à gaz plus récente alors que la Loi Climat qui vient juste d'être votée prévoit la réduction des énergies fossiles et carbonées de 40 % d'ici 2030 et exhorte les collectivités et les particuliers à se tourner vers les énergies renouvelables. Il faudra très certainement recommencer l'opération dans quelques années pour se conformer à la Loi. L'économie réalisée à court terme engagera les générations futures dans des dépenses plus importantes.

On ne voit apparaître dans ce budget aucun projet ni pour nos jeunes ni nos aînés. Aucune anticipation n'est opérée.

Nous avons interpellé Monsieur le Maire afin qu'un dossier « *Petite Ville de Demain* » soit déposé pour que notre commune puisse obtenir des subventions pour conduire des projets pour le bien de tous. La seule réponse formulée, par ce dernier, a

été que « *cela ne servait à rien car très peu de chance d'être retenu* ». Il est vrai que s'il n'essaie pas on ne peut savoir.

Enfin, à l'ordre du jour du conseil municipal du 29 avril 2021, il y avait, entre autre, la modification du PLU-H, en particulier la création d'un STECAL sur la commune. La Loi NOTRe a transféré la compétence de l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune à l'intercommunalité. Celui de Billom Communauté a été voté le 21 octobre 2019 avec la possibilité de le réviser annuellement en fonction de l'évolution des besoins. C'est dans ce cadre qu'il a été proposé de créer un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées, c'est à dire la création d'un autre espace d'accueil des gens du voyage sur notre commune. Le terrain retenu se situe rue Henri Noyer. Le problème est que ce terrain est en zone inondable donc incompatible avec l'installation d'habitations mêmes légères et mobiles. L'Association de Gestion du Schéma Départemental des Gens du Voyage envisage, si c'est nécessaire, le drainage de ce terrain afin qu'il ne soit plus soumis aux aléas climatiques. Il se trouve que cet espace jouxte une zone naturelle traversée par un cours d'eau et formée de marécages et de bois. En drainant l'espace repéré pour installer des habitations légères, il peut y avoir un risque de déséquilibre de la biodiversité abritée dans cette zone naturelle et engager, au vu de la nature des terrains, des dépenses importantes de canalisations. De plus, sans compter l'impact qu'aurait également cet aménagement sur l'afflux d'eau sur Chignat. Ce secteur a déjà subi d'inondations importantes et nous ne pouvons pas risquer que cela se reproduise sans mettre en œuvre les travaux nécessaires dans cette zone de notre village. Il serait indispensable que soit pratiquée une étude d'impact avant toute décision. Pour information, il existe d'autres terrains, équipés des réseaux d'alimentation et d'évacuation sur la commune, prêts à accueillir convenablement les gens du voyage. Ces terrains n'appartiennent pas à la commune contrairement à celui repéré dans le PLU-H mais ils peuvent être acquis par l'AGSDGV dans le cadre de l'intérêt public.

Vos élus « **Vertaizon, Avançons ensemble !** »
et les conseillers indépendants

En réponse aux élus de la liste « Vertaizon, Avançons ensemble » et aux conseillers indépendants, il convient de remettre les choses dans leur contexte.

Depuis notre prise de fonction beaucoup d'événements se sont produits et que les conseillers municipaux de l'opposition « *constructive* » et indépendants occultent.

Juste après le 1er conseil municipal du 28 mai 2020, une conseillère municipale a démissionné pour être remplacé par Monsieur Sébastien DELGADO. Au mois de mai 2021, une autre conseillère municipale a présenté sa démission. La tête de liste de « *Vertaizon, Avançons ensemble* » m'a informé que la personne suivante sur la liste ne souhaite pas assurer son rôle de conseillère municipale. Vous l'aurez noté, il y a eu 3 démissions du même côté.

Pour Madame Nathalie DOS SANTOS, le conseil municipal a voté le retrait de sa délégation de troisième adjointe en charge des Fêtes, Cérémonies et Culture. Madame DOS SANTOS n'a pas su instaurer un climat de confiance dans sa commission, refusant d'entendre les arguments des uns et des autres. Des tensions graves sont apparues au risque de faire « éclater » cette commission. Ne voulant pas changer son comportement et sa façon de mener les débats, j'ai été dans l'obligation de la démettre de sa fonction de troisième adjointe, de lui retirer la responsabilité de sa délégation et de supprimer l'indemnité liée à sa fonction.

Monsieur Mario VALENTE a participé activement à notre campagne d'avant élection, comme Madame DOS SANTOS. Lorsqu'il s'est agi de distribuer les postes d'adjoints et de délégués, plusieurs propositions lui ont été faites, qu'il a toutes refusées, invoquant d'importantes occupations.

Malgré tout, les compétences de Monsieur VALENTE en matière d'élaboration du budget étant reconnues de tout le conseil municipal, je lui ai proposé de nous aider sur ce sujet en lui proposant de percevoir la même indemnité que les adjoints. Je lui proposais de le rémunérer sur ma propre indemnité. La réponse que j'ai reçue, peu de temps après, n'allait pas dans le sens voulu car Monsieur VALENTE voulait une délégation officielle avec l'indemnité correspondante.

J'ai refusé ce chantage. Monsieur VALENTE a décidé d'aller chercher, ailleurs, la lumière qu'il pensait lui être due. C'est son choix.

Pour le vote du budget en mars 2021, l'opposition et les conseillers indépendants n'ont pas participé au conseil municipal sous prétexte que les conditions de sécurité sanitaires n'étaient pas réunies suite au cas positif à la COVID 19 d'une personne du conseil municipal. Nous avons été en contact avec cette personne lors d'une réunion d'information que je tiens fréquemment avec les membres de notre équipe. Ayant été cas contacts, toutes les personnes concernées ont suivi les recommandations de la CPAM et de l'ARS (test PCR négatifs pour tous). J'ai personnellement interrogé la cellule COVID 19 pour savoir si le conseil municipal pouvait se tenir en relatant les faits tels qu'ils se sont passés. La réponse a été positive. Il n'y avait donc pas de raison justifiée pour reporter le conseil municipal.

Les membres de l'opposition n'ont sûrement jamais participé à une visio conférence à 24 membres. Si c'était le cas, ils auraient compris rapidement qu'il n'y avait rien de constructif.

Depuis le 28 mai, j'ai toujours dit que la porte de mon bureau était ouverte. En un an de mandat, pas une personne de l'opposition n'est venue me voir pour partager une idée qui pourrait faire l'objet d'un débat. Ils se situent, tous, dans l'objection, le déni d'ouverture et l'opposition quasi systématique quel que soit le sujet. Ils cherchent la moindre petite faille pour essayer de nous mettre en défaut. Ça a fonctionné un temps, ce temps est révolu.

Pour le reste de cette diatribe, il suffit de se reporter aux différents comptes rendus des conseils municipaux pour rétablir la réalité des faits. Pour ce qui concerne la création du STECAL, je peux produire les mails échangés avec le directeur de l'AGSGV, il suffit de me les demander.

Sans inimitié, je renouvelle mon invitation, à tous les membres de la liste « **Vertaizon, Avançons ensemble** » et aux conseillers indépendants, s'ils le veulent bien, à participer de manière constructive aux débats, à l'élaboration de projets communs pour l'intérêt général de la commune de Vertaizon.

Jean-Jacques CAVALIERE

PUY DE PILEYRE - 518 m

Zone Natura 2000



Cette zone de plus de 77 ha est habitée par une des plus belles populations d'orchidées du puy de dôme (plus de 5200 pieds répertoriés en 2013), ainsi que par des oiseaux, fleurs, papillons de climat méditerranéen.

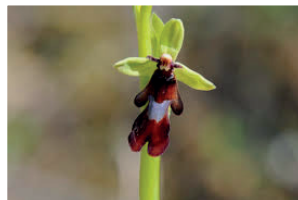
Ce gros rocher, sculpture naturelle, repose sur un socle d'un mètre carré environ, on dirait qu'il surveille notre village.

Venez apprécier le paysage au sommet du puy de Pileyre. Comment ? Prenez la rue du puy béni et vous montez tout droit, puis à gauche et sur votre droite vous aurez une chicane où le sentier vous permet de grimper au sommet !

Choisissez une belle journée, pour assister au coucher du soleil, et vous serez enchantés !



Cephalantère



Orchis mouche



Orchis militaire

ÉTAT CIVIL

2021

● **NAISSANCES**

- BAUDIN Anaël Florian Romain né le 27/01/2021
- LEVILLY Rémi André né le 08/02/2021
- ROUMEAU Julia née le 14/02/2021
- ROUMEAU Éléna née le 14/02/2021
- CACLIN BONNY Gabin Pierre-Yves Philippe né le 13/02/2021
- GARGOWITCH Esme né le 06/03/2021
- LIGIER Ali Daniel né le 10/03/2021
- BERTHOMIEU Nolan Alain Jacky né le 12/03/2021
- SEVERAC Léo Antoine né le 12/03/2021
- LACOSTE Alice Elyane Elise née le 25/03/2021
- MOSNIER Simon né le 15/04/2021
- MAIA Leya née le 26/05/2021
- FAVREAU Mahé né le 29/05/2021
- ESPINOUSE Tia née le 03/06/2021
- DEROCHE Mathis né le 04/06/2021
- DE SOUSA né le 05/06/2021
- DELAGE Elisa née le 10/06/2021

● **BAPTÊME REPUBLICAIN**

- LIGIER Ali Daniel le 26/06/2021

● **MARIAGES**

- GIROD Guillaume Olivier et LELORAIN Sharonne Chriss mariés le 13/02/2021
- MONCHY Sylvain Florian et HOUILLOT Karla Barbara mariés le 15/05/2021
- BRUNEL Raphaël Gilles et CHAMPENOIS Pauline Yvette Marie mariés le 12/06/2021

● **DÉCÈS**

- BOUAGAL Laïd décédé le 01/01/2021
- HABOUZIT Michel décédé le 02/01/2021
- BATISSE Robert Simon Marius décédé le 03/01/2021
- DENIS Jean Claude Marcel décédé le 07/01/2021
- BESSON Robert Jean Victor décédé le 12/01/2021
- OLEON Candy décédée le 15/01/2021
- ROY Fabrice Daniel décédé le 22/04/2021
- BORDEL Jacques décédé le 22/04/2021
- COSTA Dulce Da Ressurreicao décédée le 06/06/2021 veuve de RASTEIRO Fernandes Manuel
- BORDAS Jean-Pierre Philippe décédé le 09/06/2021



VERTAIZON N°56

Directeur de la publication : Jean-Jacques Cavaliere | Photographie couverture : Cyril Gonzalez

Dépôt légal : juillet 2021 | Tirage : 1 600 exemplaires

Impression et conception graphique : Imprimerie Chambrial Cavanat - Billom

Bulletin Municipal de **Vertaizon** | 27

CALENDRIER - MANIFESTATIONS 2021

Sous réserve des normes sanitaires en vigueur



● JUILLET 2021

→ **Mardi 13** : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

→ **Mercredi 14** : Commémoration fête nationale

● SEPTEMBRE 2021

→ **Du 1^{er} au 5 septembre** : Inscriptions Amicale Laïque + expositions photos

→ **Samedi 4** : Foire de Chignat

→ **Samedi 11** : Forum des associations - Salle des fêtes

→ **Samedi 25 et dimanche 26** : Bourse multi collections - ACVE

→ **Jeudi 30** : Conseil municipal - 19h30

● OCTOBRE 2021

→ **Jeudi 7** : Don du Sang

→ **Dimanche 17** : Bourse aux vêtements

→ **Dimanche 31** : Fête des vendanges et foire aux manèges

● NOVEMBRE 2021

→ **Jeudi 04** : Conseil municipal - 19h30

→ **Samedi 6 et dimanche 7** : Salon de la création et nouveautés - Esprit créatif

→ **Jeudi 11** : Cérémonie Armistice 1918

→ **Dimanche 21** : Bourse aux jouets

→ **Dimanche 28** : Chasse aux trésors - Amicale Louis Aragon - Salle des fêtes

● DÉCEMBRE 2021

→ **Jeudi 16** : Conseil municipal - 19h30

- **AMAP BIO** : tous les mercredis de 18h30 et 20h - Salle de Chignat - M. Cizeron - 06 23 84 34 97.
- **Conciliateur de justice** : permanence à la Maison de la Famille à Pont-du-Château - Sur rendez-vous au 04 73 83 73 70.